



Réseau thématique soutenu par le FRQS

Programme 1.1 — Recherche clinique

Le programme s'adresse aux jeunes chercheurs dans le domaine de l'adaptation-réadaptation qui développeront des projets en collaboration avec des chercheurs établis.

L'objectif de ce programme est de soutenir de jeunes chercheurs dans des initiatives de recherche, regroupant des chercheurs et des cliniciens du Québec, du Canada ou d'ailleurs, afin de leur permettre d'être plus compétitifs et de favoriser leur succès aux concours nationaux réguliers. Ce programme vise donc à améliorer la compétitivité des jeunes chercheurs du REPAR et à **favoriser leur réseautage**.

La demande doit ainsi démontrer une volonté de réseautage du candidat axé sur son expertise et établissant un maillage avec d'autres chercheurs ou groupes de chercheurs. Réalisés dans le cadre d'une approche de type « preuve de concept », les projets de recherche doivent permettre l'obtention de données (incluant les données sur les qualités métrologiques d'un test ou d'un outil de mesure) en vue d'une soumission prochaine à un concours régulier d'un organisme subventionnaire.

Critères d'admissibilité du demandeur et de l'équipe de recherche :

1. Le demandeur principal doit être un membre chercheur du REPAR ayant moins de six (6) ans d'expérience depuis l'obtention de son doctorat ou depuis la fin de son dernier stage postdoctoral
2. L'équipe de recherche compte au moins un membre chercheur régulier senior du REPAR dont le rôle au sein de l'équipe est significatif et clairement identifié pour s'assurer du bon déroulement du projet
3. Le demandeur principal ne détient aucune autre subvention du programme 1.1
4. Le demandeur principal peut appliquer au maximum deux fois au programme 1.1
5. Le demandeur principal ne peut pas soumettre ou avoir soumis un projet à un autre programme du REPAR en tant que demandeur principal pour le présent concours (2018-2019)

Critères d'admissibilité pour le projet de recherche :

6. Le projet présenté est une nouvelle initiative qui s'articule autour du programme de recherche du demandeur et non un renouvellement ou une continuation de projets en cours.

Autres critères d'admissibilité :

7. Lettre d'appui du membre chercheur régulier senior du REPAR, confirmant la pertinence de son rôle et de sa contribution dans le projet
8. Lettre du demandeur définissant son rôle et sa contribution au projet et spécifiant l'absence de chevauchement avec des projets de recherche subventionnés
9. Lettre de soutien financier de son centre de recherche, de son département universitaire ou de toute autre entité s'engageant à verser 20 % du financement du projet (5000 \$/25 000 \$; ce montant peut provenir des fonds de démarrage)

Critères d'évaluation scientifique :

1. Qualité scientifique du projet (40 points)
 - 1.1 Justification du problème ou de la question de recherche
 - 1.2 Qualité de la méthodologie proposée
 - 1.3 Faisabilité du projet en fonction du montant, de l'échéancier et de la durée de la subvention
 - 1.4 Prévisions budgétaires réalistes et ventilation budgétaire adéquate
2. Expertise globale de l'équipe et démonstration de réseautage (30 points)
 - 2.1. Les ressources des différents milieux sont complémentaires pour la réalisation de la demande ; l'équipe possède les expertises scientifiques et cliniques complémentaires pour permettre la réalisation du projet (méthodologies, domaines de recherche, etc.)

Un fort degré de réseautage est présent, soit interinstitutionnel, multicentrique, interdisciplinaire ou intersectoriel ; le rôle et l'implication de chacun des membres de l'équipe doivent être justifiés. (20 points)
 - 2.2. De nouveaux liens de collaboration entre différents chercheurs d'un même RS ou entre ceux de différents RS sont établis (10 points)
3. Retombées potentielles du projet (30 points)
 - 3.1. Potentiel des retombées par rapport à la pratique clinique en adaptation-réadaptation
 - 3.2. Potentiel du projet pour l'obtention de subventions ultérieures auprès d'organismes de financement externes lors de concours réguliers
 - 3.3. Qualité du plan de transfert de connaissances

Présentation des demandes :

Les demandes de financement dans ce programme sont soumises via la plateforme extranet du REPAR ([soumission des demandes](#)) en remplissant le formulaire du programme et en joignant :

- Un résumé de 200 mots (section du formulaire à remplir sur l'extranet du REPAR)

- Une description du projet (maximum de 6 pages, dans un texte à interligne simple en Times New Roman 12, avec marges de 2,54 cm [n'incluant ni le budget ni les références bibliographiques])
- Une ventilation du budget
- Les références bibliographiques

Les CV abrégés de tous les membres de l'équipe (activités des cinq dernières années) **doivent être joints au profil du membre de l'équipe via l'extranet du REPAR.** Uniquement ces CV seront pris en compte par le comité d'évaluation. Tout autre CV ne sera pas pris en considération. Un CV préparé pour un organisme subventionnaire reconnu (ex. : FRQS, FRQSC, IRSC ou FRQNT) peut être employé ; le CV commun canadien (version IRSC académique en PDF) serait préférable.

Engagement du récipiendaire :

La durée du projet étant de 18 mois, un rapport scientifique et un rapport financier devront être déposés au plus tard 18 mois après le versement de la subvention. Ces rapports devront être rédigés à l'aide d'un formulaire spécifique disponible sur l'extranet du REPAR. Aucun nouveau fonds ne sera accordé à un chercheur ou à une équipe dont fait partie un chercheur n'ayant pas remis un rapport scientifique antérieur.

Une subvention obtenue sera accompagnée d'un suivi du regroupement stratégique principal d'attache du jeune chercheur afin de s'assurer du respect de l'échéancier du projet et des effets levier.

Montant :

Le financement maximal du projet soumis est de 25 000 \$, dont 20 000 \$ alloué par le REPAR et 5 000 \$ du milieu d'accueil du demandeur.

Date limite de soumission des demandes pour l'année 2018-2019 :

Les demandes doivent être soumises électroniquement sur l'extranet du REPAR ([soumission en ligne](#)) au plus tard le **16 novembre 2018 à 16 h 30.**

Pour toutes questions ou informations, vous pouvez contacter Carole Miéville, coordonnatrice scientifique du REPAR, par courriel ([bureau de coordination](#)) ou par téléphone (514 340 2771).